

Départementales à Lodève : débat au féminin tronqué par deux absences

13/03/2015 MONIQUE RAYNAUD



Le débat était mené par Alain Mendez (Radio Lodève) et Adrien Delgrange (RPH). DR

Radio Lodève et RPH avaient invité les candidates des binômes à débattre. FN et UMP/UDI ont décliné.

Dans la foulée de la Journée de la femme, Alain Mendez pour Radio Lodève et Adrien Delgrange pour Radio Pays d'Hérault ont invité à débattre les éléments féminins des binômes en lice pour les départementales sur le canton de Lodève. Deux des cinq candidates ont décliné l'invitation. Première à décliner l'invitation des deux radios associatives, Sophie-Marie Recher pour le Front National : "Nous sommes candidats en binômes et toutes nos actions et interventions se font à deux. Nous ne voyons pas d'intérêt à séparer homme et femme. Nous sommes partisans de la complémentarité homme-femme."

Unanimité sur l'accompagnement social

La veille de l'enregistrement, c'est Joanna Sinègre (UDI) qui, à son tour, se désistait : "Bien que cette proposition me paraisse surprenante, puisque la loi impose désormais la candidature de deux conseillers départementaux de sexe différent, je trouvais intéressant de pouvoir débattre avec l'ensemble des candidates, précisait-elle dans un communiqué adressé à Radio Lodève. Toutefois, considérant qu'un tel débat de premier tour n'a de sens que si chaque

candidate y participe, je fais le choix de continuer à échanger et débattre directement sur le terrain avec les électeurs et les élus du canton."

N'aurait-on pas plutôt, ici et là, jugé que les femmes ne sauraient pas défendre leurs convictions ? Le débat s'est donc tenu entre candidates de même tendance : Laurence Manzanarès (Europe Ecologie les Verts), Marie-Claude Bastide (Front de Gauche), et Marie-Christine Bousquet (PS). Trois candidates à sensibilité de gauche mais une seule à détenir des mandats électifs : Marie-Christine Bousquet, maire de Lodève et conseillère générale.

"Je suis la seule cumularde"

Il n'y a donc pas eu de prise de bec dans ce débat, l'un des rares sujets amenant des points de vue divergents concernant justement le cumul des mandats. Laurence Manzanarès et Marie-Claude Bastide se sont déclarées opposées à ce cumul. "Je suis la seule cumularde, reconnaissait Marie-Christine Bousquet. Je revendique de me présenter encore. Le conseil général est le premier accompagnateur des communes. Etre maire ou l'avoir été donne une meilleure vision des choses. "S'il est un point qui fait l'unanimité de ces candidates, c'est bien le volet de l'accompagnement social, tellement important dans ce département touché par une pauvreté grandissante.

Et si Marie-Claude Bastide regrette [la disparition des Voix de la Méditerranée](#), Marie-Christine Bousquet souligne que "le conseil général a toujours accompagné la culture." "C'est l'un des conseils généraux qui aide le plus la culture, reconnaît Laurence Manzanarès. Tout vient d'en haut et irrigue le territoire. Mais il y a beaucoup d'associations culturelles qui sont en difficulté."